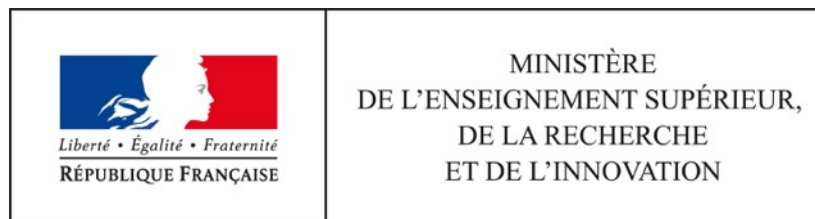


Plan national pour la science ouverte et Research Data Alliance

16 septembre 2020

Marin Dacos

Conseiller pour la science ouverte du Directeur général de la recherche et de l'innovation



49% of French publications in open access

DISCOVER

Working groups

SEE GROUPS

Publications college

Research data college

The European and international college

The skills and training college



Speech of Frédérique VIDAL
July 2018

"Science is a common good, which we must share as widely as possible. The role of public authorities is to restore the initial function of science as a factor of collective enrichment."

Frédérique Vidal
Minister of Higher Education, Research, and Innovation

<https://www.ouvrirlascience.fr/>

Accueil > Lettres d'information

Lettres d'information

<p>Lettre n° 15</p> <p>Bibliodiversité, plurilinguisme et diversité disciplinaire</p> <p>10 juillet 2020</p>	<p>Lettre n° 14</p> <p>Les belles histoires de la science ouverte</p> <p>10 juin 2020</p>	<p>Lettre n° 13</p> <p>Ouverture des publications et Covid-19</p> <p>29 avril 2020</p>	<p>Lettre n° 12</p> <p>Soutien par le Fonds national pour la science ouverte de trois infrastructures internationales</p> <p>13 mars 2020</p>
<p>Lettre n° 11</p> <p>Baromètre de la science ouverte : chiffres de janvier 2020</p> <p>5 février 2020</p>	<p>Lettre n° 10</p> <p>Premier appel à projets 2019 du Fonds national pour la science ouverte</p> <p>13 janvier 2020</p>	<p>Lettre n° 9</p> <p>L'évaluation de la recherche</p> <p>11 décembre 2019</p>	<p>Lettre n° 8</p> <p>Le Baromètre français de la science ouverte</p> <p>14 novembre 2019</p>
<p>Lettre n° 7</p> <p>#JNSO2019 « De la stratégie à l'action »</p> <p>7 octobre 2019</p>	<p>Lettre n° 6</p> <p>Mise en œuvre du Fonds national pour la science ouverte</p> <p>4 septembre 2019</p>	<p>Lettre n° 5</p> <p>Avis et préconisations du Comité pour la science ouverte</p> <p>5 juillet 2019</p>	<p>Lettre n° 4</p> <p>Critères d'exemplarité</p> <p>6 juin 2019</p>
<p>Lettre n° 3</p> <p>recherche et les données ouvertes</p>	<p>Lettre n° 2</p>	<p>Lettre n° 1</p> <p>Focus sur les Journées Nationales de la Science Ouverte 2018</p>	

Chantiers en cours

PNSO : « Construire autour de l'administrateur des données un réseau de correspondants dans les établissements, pour répondre aux questions que se posent les chercheurs sur les données de la recherche. »

AMDRESI - ADMINISTRATEUR MINISTERIEL DES DONNEES DE LA RECHERCHE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE L'INNOVATION

1) Impulser et appuyer les démarches d'identification, de structuration, de valorisation et d'ouverture des données

- Identifier les principaux ensembles de données et enjeux liés aux données au sein des établissements ;
- Répertorier les données disponibles et utilisées au sein du ministère en veillant à leur qualité ;
- Identifier des données externes pertinentes ;

2) Proposer puis accompagner une politique relative aux données

- Proposer une politique de propriété intellectuelle relative aux données ;
- Proposer une politique de partage, d'ouverture et de valorisation des données ;
- Accompagner cette politique à l'échelle nationale, à l'échelle de l'administration centrale et des opérateurs.

3) Coordonner

- Préfigurer, construire puis animer le futur réseau des administrateurs de données de la recherche dans les établissements qui sont sous tutelle du MESRI
- Animer un réseau de référents « données » internes au ministère.
- Participer aux travaux du réseau des administrateurs ministériels de données et articuler la stratégie nationale avec les initiatives européennes dans le domaine.

4) Impulser une dynamique d'innovation sur l'usage des données au sein du MESRI

- Développer une culture de la donnée et de sa valorisation ;
- Coordonner les expérimentations et faciliter le partage d'expérience ;
- Piloter certains projets transverses ;
- Coordonner la mutualisation des outils en matière de traitement des données.

Service générique d'accueil et de diffusion de données simples

- PNSO : « Développer un service générique d'accueil et de diffusion des données simples. »
- Groupe de travail piloté par Jean-Christophe Desconnets (IRD)
- Concevoir un service générique destiné aux données de recherche pour lesquelles les entrepôts disciplinaires existants ou à venir ne constitueraient pas une solution adaptée.
- Accueillir les « données de longue traîne »
- Etude de faisabilité : cas d'usage, état des lieux des entrepôts générique à l'international, solutions techniques, scénarii de déploiement

Certification des entrepôts de données français

- PNSO : « engager un processus de certification des infrastructures de données ».
- Les 3 actions identifiées pour 2021 sont :
 - Organisation d'atelier de sensibilisation et formation à la certification CTS – Core trust seal ;
 - Financement des coût d'inscription à la certification CTS ;
 - Développement d'un outil de pilotage et suivi du niveau de certification.

Groupe de travail sur les données associées aux publications

- FNSO : « 6. Créer les conditions et promouvoir l'adoption d'une politique de données ouvertes associées aux articles publiés par les chercheurs. »
- Livrables :
 - Guide de recommandations pour publier les données utiles à une publication
 - Guide d'application des alinéas II et III de l'article 30
 - Recommandation sur la mise en œuvre de politique de données et sur les *data availability statements* à destination des revues françaises

Registre français des essais cliniques et des études observationnelles

Groupe de travail porté par l'IRESP - Institut de
Recherche en Santé Publique

Mission Bothorel sur la politique des données et des codes sources

Le Premier Ministre

- 680 / 20 / SG

Paris, le **22 JUIN 2020**

Monsieur le député,

La gestion de l'épidémie de Covid-19 l'a démontré : d'une part, la prise de décision dépend plus que jamais de la maîtrise des données, publiques comme privées, donc de leur circulation et de leur partage, dans des cadres juridiques et techniques appropriés ; d'autre part, l'efficacité et la nécessité de l'action numérique de l'administration sont jugées à l'aune des codes sources des applications qu'elle développe.

Alors que la Commission européenne vient de publier une communication pour « Une stratégie européenne pour les données »³, la question se pose avec acuité de notre capacité collective à toujours mieux organiser l'ouverture, le partage et l'exploitation des données et des codes sources, que ce soit pour stimuler l'innovation et la concurrence ou pour des motifs d'intérêt général. C'est pourquoi j'ai décidé de vous confier une mission relative à la politique publique de la donnée.

1. Formuler, sur la base d'un état des lieux des enjeux et des progrès accomplis, les recommandations permettant un saut qualitatif et quantitatif dans la mise en œuvre de la politique publique de la donnée, en distinguant, d'une part, les données et les codes sources publics et, d'autre part, les données d'intérêt général.
2. Identifier, secteur par secteur, les données et les codes dont l'ouverture serait opportune, ainsi que la méthodologie préconisée pour procéder dans chaque secteur à cette ouverture et formuler, plus généralement, des recommandations en matière d'obligations d'ouverture et de partage des données des acteurs privés, tenant compte des impacts économiques et sociaux.
3. Identifier les techniques qui permettraient de garantir l'adéquation de codes sources critiques aux dispositifs réglementaires et législatifs en vigueur.
4. Dégager, pour chaque secteur, les principes, les modes de gouvernance et les approches propres à garantir la confiance dans des mécanismes d'ouverture et de partage des données, notamment au regard du droit de propriété intellectuelle, quand il est applicable, et du secret industriel et commercial.

Vous associerez à ces travaux M. Renaud VEDEL, coordonnateur national pour l'intelligence artificielle, et Mme Séphanie COMBES, directrice générale du *Health Data Hub*.

Fouille de texte et de données

- TDM = Extraction de connaissances à partir de données ou de textes, à l'aide d'approches informatiques largement automatisées.
- Directive européenne sur le droit d'auteur adoptée en avril 2019
 - Article 3 : une exception au droit d'auteur pour la fouille de texte et de données à des fins de recherche scientifique publique
 - Article 4 : une exception pour les entreprises privées, mais une possibilité d'opposition pour les ayants droit
- Transposition d'ici juin 2021
- Mission en cours du Conseil supérieur de la propriété intellectuelle et artistique (CSPLA)

PASSEPORT POUR LA **SCIENCE OUVERTE**



**GUIDE
PRATIQUE
À L'USAGE DES
DOCTORANTS**



Le *Passeport pour la science ouverte* est un guide conçu pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours de recherche, depuis l'élaboration de votre démarche scientifique jusqu'à la diffusion de ses résultats. Il vous propose une série de bonnes pratiques et d'outils directement activables et il s'adresse à l'ensemble des champs disciplinaires.

Nous souhaitons qu'il vous donne l'envie et les moyens de concrétiser les ambitions de la science ouverte, en partageant avec le plus grand nombre les résultats et les données des recherches que vous allez conduire.



Soutenu par



**OUVRIR
LA SCIENCE !**



Table des matières

1. Concevoir sa démarche

scientifique de manière ouverte

- Utiliser des ressources librement accessibles p. 6
- Prévoir la gestion des données p. 8
- Travailler de manière reproductible : pour soi, pour les autres p. 11

2. Diffuser sa recherche

- Diffuser ses publications en accès ouvert p. 16
- Rendre sa thèse librement accessible p. 21
- Ouvrir les données de recherche p. 25

3. Préparer l'après-thèse, rejoindre le mouvement

- Des politiques publiques enracinées p. 30
- Évaluer la recherche autrement p. 32

Agir dès maintenant p. 34

Aller plus loin p. 35

Glossaire p. 36

Sources p. 38

Légende

Le texte souligné renvoie au glossaire.

Ce triangle ▼ signale des outils donnés en exemple.

Préambule

La science ouverte est née des nouvelles opportunités offertes par la révolution numérique en matière de partage et de diffusion des contenus scientifiques. Elle consiste d'abord à rendre accessibles à tous les résultats de la recherche, en levant les barrières techniques ou financières qui entravent l'accès aux publications scientifiques. Elle consiste aussi à ouvrir la boîte noire du chercheur en partageant autant que possible les données et les méthodes sous-jacentes aux publications.

Le choix de la science ouverte revient d'abord à affirmer qu'une recherche majoritairement financée sur fonds publics doit restituer le plus largement possible ses résultats au public. Il se nourrit aussi du constat que l'ouverture est le gage d'une recherche mieux documentée et plus étayée, et que le partage renforce le caractère cumulatif de la science et favorise ses avancées. Une science ouverte et transparente contribue également à accroître la crédibilité de la recherche dans la société, un enjeu dont la crise sanitaire de 2020 nous a rappelé toute l'importance. Elle est porteuse enfin d'un profond mouvement de démocratisation des savoirs au bénéfice des organisations, des entreprises, des citoyens, et particulièrement des étudiants, pour lesquels la facilité d'accès à la connaissance est une condition de la réussite.

Les politiques de science ouverte sont désormais portées au plus haut niveau par l'Union européenne qui, depuis 2012, conditionne ses aides à la recherche scientifique à l'ouverture des publications, et par de grands organismes de recherche dans le monde, tels que les *National Institutes of Health* aux États-Unis. En France, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal a lancé en 2018 un ambitieux Plan national pour la science ouverte, qui s'incarne depuis dans de multiples initiatives.

En définitive, ce sont bien les chercheurs qui, à travers leurs engagements et leurs pratiques, incarnent et font vivre la science ouverte. Au moment où vous vous engagez dans la préparation de votre doctorat, dernière étape de votre parcours de formation et première étape de votre vie professionnelle, c'est donc à vous qu'il appartient de mettre en œuvre ces principes.

Le *Passeport pour la science ouverte* est un guide conçu pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours de recherche, depuis l'élaboration de votre démarche scientifique jusqu'à la diffusion de ses résultats. Il vous propose une série de bonnes pratiques et d'outils directement activables et il s'adresse à l'ensemble des champs disciplinaires.

Nous souhaitons qu'il vous donne l'envie et les moyens de concrétiser les ambitions de la science ouverte, en partageant avec le plus grand nombre les résultats et les données des recherches que vous allez conduire.

Anne-Sophie Barthez

Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Bernard Larrourou

Directeur général de la recherche et de l'innovation

Projet xDoRANum (eXtension DoRANum)

Créer des parcours pédagogiques (syllabus)
certifiants sur la gestion, le partage et l'ouverture des
données à destination des doctorants

Mooc « Recherche reproductible : principes méthodologiques pour une science transparente »

[https://www.fun-mooc.fr/courses/course-
v1:inria+41016+self-paced/about](https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:inria+41016+self-paced/about)

International FAIR Convergence Symposium

convened by CODATA and GO FAIR

Virtual, 30 November - 04 December 2020



The deadline for session proposals is 30 September 2020.

The International FAIR Convergence Symposium will now take place as a fully virtual event from 30 November to 4 December. Please save the dates!

Programme

- **1. CRISIS REDUCTION AND RESPONSE (learning from COVID-19 outbreak)**
- Virus Outbreak Data Network
- COVID-19 initiatives on data exchange
- Balancing public good and individual freedom in disaster data
- Disaster Risk Reduction
- Infectious Disease (including (meta)data collection, description, analysis, modelling, etc.)
- Applying lessons from COVID-19 to other hazards
- **2. FAIR specifications**
- Semantic interoperability
- FAIR vocabularies, FAIR metadata
- Certification of FAIR services (repositories, process)
- Legal challenges to tackle
- Systems analysis
- Core tools for cross-domain interoperability
- FAIR data objects applications
- **3. FAIR society**
- FAIR for SDGs (including contributing to SDG data, scientific analysis of SDGs)
- Traditional knowledge, indigenous data and CARE
- Use cases of FAIR in business and industry
- Ethical dimensions of data, FAIR and open
- Smart, resilient and healthy cities
- Citizen science and the SDGs
- Policy monitoring: transportation, health, planning, and measuring economic impacts
- **4. Data stewardship: training and career opportunities**
- Role of data stewardship centres in research institutions
- Data stewardship competences, skills and training
- Data stewardship career profiles and development
- Distributed learning on Federated Data train

Chantiers à venir

- Evaluation de la recherche et science ouverte
- Research on research
- Extensions du baromètre de la science ouverte

NATIONAL PLAN FOR OPEN SCIENCE

4TH JULY 2018

#openscience

 esr.gouv.fr



Merci !

marin.dacos@recherche.gouv.fr

Twitter : [@marindacos](https://twitter.com/marindacos) (French) [@openmarin](https://twitter.com/openmarin) (English)



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION